

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 février 2025

**EXPÉRIMENTATION VERS L'INSTAURATION D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE
L'ALIMENTATION - (N° 932)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 48**

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE 2

À l'alinéa 5, après le mot :

« composé »,

insérer les mots :

« d'agriculteurs, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les agriculteurs doivent être partie prenante de ce comité.